



**ACCOMPAGNER
FORMER
PROTÉGER**



ATTESTATION DE FORMATION À LA CONDUITE

AFC GRUE AUXILLIAIRE DE CHARGEMENT (GAC)

AFC GRUE AUXILLIAIRE DE CHARGEMENT (GAC)

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'une grue auxiliaires de chargement en insistant sur les consignes de sécurité

CONTENU

THÉORIE

- Prendre connaissance des différents types de grues et de leurs spécificités
- Qu'est-ce que l'autorisation de conduite ? Comment fonctionne-t-elle ?
- Appréhender la nouvelle recommandation CACES R490
- Responsabilités juridiques des conducteurs et employeurs
- Identifier les acteurs de la prévention au niveau de l'entreprise, au niveau local et national
- Visualiser les caractéristiques générales de ces appareils de levage
- Panorama des types de véhicules et accessoires des grues de chargement

- Découvrir les différents types d'élingues de levage
- Apprendre à utiliser, contrôler, et stocker les accessoires de levage
- Assimiler les différents dispositifs et règles de sécurité d'une grue de chargement
- Panorama des moyens de communication
- Mise au point sur la notion d'adéquation et le droit de retrait
- Apprendre à faire une prise de poste, conduire et réaliser des manœuvres
- Sensibilisation aux règles de chargement et de transport
- Le code de la route appliqué aux grues de chargement
- Comment s'applique le code de la route pour les camions disposant d'appareils de levage

PRATIQUE

- Maîtriser l'utilisation et l'entretien des accessoires de levage
- Réalisation de manœuvres simples et complexes depuis le poste fixe
- Manœuvrer la grue de chargement avec la télécommande
- Réalisation de manœuvres d'urgence
- Connaître les opérations à effectuer à l'arrêt en fin de travail

N.B. : La délivrance de l'**A.F.C.** permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation. Recyclage recommandé tous les 5 ans.



INFORMATION PRATIQUE

de 1 à 6 personnes

PUBLIC CONCERNÉ : toute personne

PRÉREQUIS : le salarié devra être à jour de son aptitude médicale

PÉDAGOGIE : diaporama / participative

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique lors d'échange de connaissance, Pratique lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 06 83 48 60 67

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation de handicap